

Compte rendu du Conseil de laboratoire du 22 septembre 2016

Membres présents : Mathieu Bertin, Corinne Boursier, Norbert Champion, Yan Delorme, Jean-Hugues Fillion, Benjamin Godard, Pascal Jeseck, Thibaut Le Bertre, Franck Le Petit, François Levrier, Darek Lis, Nicolas Moreau, Olivier Parisel, Philippe Salomé, Benoit Tabone.

Membres excusés : Viviane Bigot, Andrea Ciardi, Franck Delahaye, Isabelle Guinouard,

La réunion est ouverte à 14h00 en salle du Levant à l'Observatoire de Paris.

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 11 juillet 2016
3. Affectation au LERMA d'une partie de l'équipe GRACE du GEPI (invitées Françoise Combes et Simona Mei)
4. Informations du Directeur
5. Budget : point sur l'état des dépenses (invité Laurent Girot)
6. Approbation du rapport d'activités 2015-2016
7. Nouveau coordinateur du pôle 2 "Milieu interstellaire et plasmas"
8. Questions diverses

La séance débute à 14h00

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 11 juillet 2016

Une modification est demandée par Norbert Champion sur le point 6 concernant les missions du Directeur technique.

Avec cette modification le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Affectation au LERMA d'une partie de l'équipe GRACE du GEPI

Simona Mei présente l'équipe, sa composition et ses travaux.

Il est demandé si l'intégration de l'équipe sera prise en compte par le CNRS pour l'attribution du budget 2017. Simona indique que les démarches ont été faites pour informer l'INSU du changement d'affectation de l'équipe du GEPI au LERMA au 1^{er} janvier 2017.

Darek souligne que l'arrivée d'une partie de l'équipe GRACE est une bonne solution à la fois pour l'Observatoire et pour le LERMA.

Corinne Boursier pense que l'ajout d'une nouvelle tutelle au LERMA ne sera pas accepté sans qu'une autre tutelle universitaire ne soit retirée. Françoise Combes et Darek Lis précisent que la politique actuelle est d'associer l'ensemble des tutelles des différentes UMR aux Établissements dont elles relèvent soit, dans le cas du LERMA, à l'Observatoire de Paris. C'est ce qui est en train de se mettre en place à Paris 7.

Le Haut Conseil Scientifique de l'Observatoire a également été informé et le rattachement de l'équipe au LERMA a été bien perçu.

Le Conseil de laboratoire émet un avis favorable à la demande de changement d'affectation vers le LERMA de Simona Mei (professeure à Paris 7) et de Marc Huertas (maître de conférences à Paris 7).

Vote : 14 oui et 1 abstention

4. Informations du Directeur

- Présentation des postes chercheurs, Ingénieurs et Techniciens demandés au CNRS pour 2017.

- Darek informe le Conseil d'une demande faite par le LERMA de bi-rattachement à l'INSU et à l'INP. La réponse de l'INP est que le nombre de chercheurs CNRS relevant de la section 4 ne justifie pas un bi-rattachement mais plutôt d'un rattachement secondaire comme c'est le cas actuellement.

- Visite d'une petite délégation de PSL en Californie (visite de 4 Universités). Darek représentera Claude Catala lors de ce voyage à Caltech.

- Travaux à Meudon : l'aile du LERMA figurait cette année dans les travaux de réfection lancés par l'Observatoire de Paris. Les travaux ont eu lieu pendant l'été.

- Début des travaux de prospective pour le prochain quinquennal. Une première présentation au Conseil Scientifique de l'Observatoire de Paris aura lieu début 2017.

- Annonce de l'arrivée le 19 septembre de Daniel Dorville en tant que "gestionnaire de parc informatique et télécommunication" en CDD pour 1 an. L'arbitrage du Conseil Scientifique de l'Observatoire sur la campagne emplois 2017 aura lieu demain. Nous saurons à ce moment-là si un concours externe est ouvert pour stabiliser ce poste au niveau IE. *Le Conseil scientifique et le Conseil d'Administration de l'Observatoire ont confirmé l'ouverture d'un concours externe au niveau IGE pour le LERMA en 2017.*

- Le concours AI BAP E CNRS est terminé. *Depuis le Conseil, nous avons appris que Philippe Hamy a accepté le poste et prendra ses fonctions le 1^{er} janvier 2017.*

5. Budget : point sur l'état des dépenses

Laurent Girot présente le niveau d'utilisation des crédits non reportables (Soutien de Base) :

- UPMC 92%
- ENS 80%
- Observatoire de Paris 77 %
- CNRS 68 % seulement car la réserve constituée en début d'année pour être répartie entre les différents pôles à la rentrée et répondre aux besoins urgents de fin d'année a été retenue sur le soutien de base CNRS.

La fin des commandes à l'Observatoire est prévue le 21 octobre en raison du passage à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).

Au CNRS il sera possible de passer des commandes jusqu'à fin novembre.

Laurent souligne la bonne utilisation du soutien de base cette année mais il constate qu'il y a peu de nouveaux contrats de recherche.

6. Approbation du rapport d'activités 2015-2016

Pascal Jeseck demande à quoi sert ce rapport d'activités. Darek précise qu'il s'agit d'un point du Règlement Intérieur de l'Observatoire de Paris (27.2 Compétences des conseils de département) qui précise qu'il revient au Conseil de laboratoire : "*d'approuver le rapport d'activité du département établi à la diligence du directeur*".

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

7. Nouveau coordinateur du pôle 2 "Milieu interstellaire et plasmas"

Darek annonce que Sylvie Cabrit a décidé de ne pas rester coordinatrice du pôle 2. Thibaut Le Bertre a accepté de prendre le relai jusqu'à la fin de l'actuel quinquennal (fin 2018).

Corinne Boursier profite de ce point pour revenir sur le mode de désignation des responsables de pôles.

Darek informe le Conseil que la procédure à adopter pour la désignation des coordinateurs de Pôles doit faire l'objet d'une discussion dans le cadre de la préparation du prochain quinquennal.

8. Questions diverses

La prochaine réunion du Conseil de Laboratoire aura lieu en décembre. Seront notamment à l'ordre du jour : le budget et le prochain quinquennal.

Norbert Champion demande à ce que les documents soient envoyés suffisamment tôt avant la réunion pour que les membres du Conseil puissent en prendre connaissance.